

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 64 (1972)  
**Heft:** 3

**Artikel:** L'expérience révolutionnaire de Léon Blum  
**Autor:** Beregi, Théodore  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-385654>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

une caisse centrale d'assurance. Celle-ci encourage, au moyen des ressources de l'assurance-chômage, des mesures destinées à éviter le chômage, en particulier la réadaptation et le perfectionnement professionnels de travailleurs en vue de faciliter leur réintégration dans la vie active.»

*Pour le centenaire de sa naissance*

## **L'expérience révolutionnaire de Léon Blum**

*Par Théodore Beregi, collaborateur au journal «F.O.-Magazine»*

Il y a cent ans naissait Léon Blum, homme d'Etat célèbre dans le monde entier, dont le génie politique et l'originalité de méthode gouvernementale avaient inspiré, non seulement de son vivant, mais après sa mort une importante bibliographie<sup>1</sup>. Il était le premier chef de gouvernement, dans l'histoire de la France contemporaine, qui avait compris le rôle déterminant de la classe ouvrière dans la transformation de la société et mis en application législative le programme économique et syndical de l'ancienne Confédération générale du travail.

En effet, juriste, maître de requête au Conseil d'Etat et collaborateur de *La Petite République*, Léon Blum s'intéressa, dès le début de ce siècle, aux problèmes du monde du travail. C'était l'époque héroïque du mouvement syndical lorsque les militants menaient leur bataille par le moyen de la grève générale, pour l'augmentation des salaires, la journée de huit heures, le repos hebdomadaires, la suppression des bureaux de placement payants, du tâcheronat et pour la défense du droit syndical.

Il y eut dès lors une sorte de rapprochement naturel, sensible entre les travailleurs salariés, et Léon Blum, qui ne resta jamais indifférent à leur souffrance ni à leur misère. Et c'est précisément par cet attachement sincère et loyal, mais nullement ostentatoire, que les années avaient affermi, que Léon Blum, comme son maître Jean

<sup>1</sup> Dalby (Louise Elliott): Léon Blum. – New-York – London. 1963, 447 p.

Léon Blum, chef de gouvernement. 1936–1937. – Colloque. – Paris, Armand Colin, 1967, 440 p., graphiques.

Colton (Joël). – Léon Blum. – Paris, Fayard, 1968, 528 p.

Moch (Jules). – Rencontres avec Léon Blum. Paris, Plon, 1968, 365 p.

Joll (James). – Intellectuals in politics. – London, Weidenfeld and Nicolson – XIV, 203 p.

Audry (Colette). – Léon Blum ou la Politique du Juste. – Paris, Denoël-Gonthier, 1970, 207 p., illustrations.

Jaurès, devint également un défenseur passionné des droits légitimes des ouvriers salariés.

Le vif intérêt que Léon Blum manifesta à l'égard des problèmes du mouvement syndical se révèle dans son ouvrage: «Les Congrès ouvriers et socialistes français», publié en 1901. L'auteur y résume, dans un ordre chronologique rigoureux, les programmes, les buts et les thèmes de discussion des assises de la Fédération nationale des syndicats, de la Fédération des bourses et de la Confédération générale du travail. Sa portée réside non pas dans l'énumération historique et schématique des faits syndicaux essentiels, mais dans l'objectivité de l'analyse, l'intelligence des commentaires dans lesquels on découvre l'importance que Léon Blum attribuait aux délibérations ouvrières: «Les syndicalistes cherchaient en commun, disait-il, les causes des souffrances du prolétariat et à préciser ses revendications.»

En parlant des premières tentatives des syndicats de se réunir en congrès, sous le Second Empire, Léon Blum remarque: «Le gouvernement impérial n'entendait favoriser le mouvement ouvrier qu'autant qu'il pourrait l'accaparer à son profit.»

Léon Blum revint aux préoccupations quotidiennes du syndicalisme dans son article critique, consacré au livre d'Eugène Fournière, *Ouvriers et Patrons*, publié dans l'*Humanité* du 29 avril 1905, où l'on peut lire cette réflexion significative qui laisse présager en lui le futur réformateur: «On pourrait croire que les réformes réalisées ou prochaines doivent combler tout ce que la classe ouvrière attend de son effort d'organisation et de lutte.»

Comme on le voit, Léon Blum s'informait toujours des questions du monde syndical, suivait attentivement ses orientations idéologiques, ses confrontations entre les tendances révolutionnaires et réformistes, ses conceptions et ses méthodes stratégiques et tactiques, ses grèves, ses revendications, et aussi les fluctuations de la condition de vie des masses ouvrières.

Dans une période critique de la première guerre mondiale, devenu chef de cabinet de Marcel Sembat, Léon Blum entretenait une correspondance régulière avec Léon Jouhaux et lui «apportait une aide très précieuse».

Sans doute, c'est en juin 1936, lorsqu'il fut appelé à former le premier gouvernement à direction socialiste qu'il témoigna, par des actes constructifs et rapides, son discernement social, sa compréhension de la réalité des choses, son sens de l'humain et son sentiment de fraternité à l'égard de la classe ouvrière, en faisant voter par la Chambre et le Sénat, une série de lois et de réformes en sa faveur qui, par leur nouveauté, leur hardiesse et leur efficacité immédiate, constituaient, d'une part, une véritable révolution dans l'histoire sociale du mouvement ouvrier contemporain, d'autre part, engendraient l'évolution vertigineuse de la Confédération générale du

travail dont les effectifs se montaient à près de cinq millions de membres.

Le gouvernement à direction socialiste ayant décidé fermement de réaliser les revendications les plus urgentes de la CGT, Léon Blum, dans une lettre à Léon Jouhaux, annonça, non sans émotion, le 7 juin 1936: «Je vous confirme les engagements que j'ai pris. Les projets de loi sur la semaine de quarante heures, sur les congés payés et sur les contrats collectifs seront déposés après-demain, mardi».

Effectivement, les Accords Matignon stipulant que le monde du travail obtiendrait la semaine de quarante heures, les congés payés, l'augmentation des salaires de 7 à 20%, les conventions collectives, la garantie de la liberté syndicale, une nouvelle procédure de conciliation et d'arbitrage, l'institution des délégués d'entreprise, le contrôle ouvrier, auxquels s'ajoutait, quelques mois plus tard, la création d'un Fonds national de chômage, d'un régime de retraites pour les vieux travailleurs étaient indissolublement liés à la politique ouvrière vraiment révolutionnaire du gouvernement Léon Blum.

Une «collaboration confiante» s'était établie entre le gouvernement et la Confédération générale du travail. «Pour la première fois, écrit Bernard Georges, le mouvement syndical se trouva de plain-pied avec le gouvernement... Mais, jamais, le mouvement syndical, en tant que tel, ne s'était vu entouré d'autant d'égards.»

Quand on voyait Léon Blum interrompre un Conseil de Cabinet pour recevoir une délégation de la Fédération des métaux, cela prouvait que les questions brûlantes des organisations syndicales tenaient une grande place dans les préoccupations et dans les soucis quotidiens du président du Conseil.

Bien mieux, Léon Blum demanda à Léon Jouhaux d'entrer dans le gouvernement «pour réaliser le programme commun». Il sollicita donc son concours dont «le caractère et la forme seront déterminés par Léon Jouhaux dans la pleine indépendance du mouvement de la CGT».

Ainsi, Léon Blum, comme autrefois Jaurès, respecta la liberté de décision et la doctrine d'autonomie de la CGT. Léon Jouhaux, après avoir consulté le Comité confédéral, refusa le portefeuille ministériel que Léon Blum lui avait offert. Cela n'empêcha pas Léon Jouhaux de déclarer le 16 juin 1936: «La CGT a trouvé auprès du gouvernement non seulement la compréhension qu'elle était en droit d'attendre de lui, mais la bonne volonté et la sympathie.»

La CGT avait toujours refusé, par tradition syndicale, de collaborer avec un gouvernement bourgeois qui défendait plutôt les intérêts du capitalisme industriel et financier que les intérêts de la classe ouvrière.

Mais, en 1936, la situation était toute autre. Les socialistes avaient pris le pouvoir à la suite de la victoire remportée par les forces

démocratiques. Devenu président du Conseil, Léon Blum s'était aussitôt mis au travail pour mettre en application le programme social de la CGT. Et c'est encore Léon Jouhaux qui déclara au lendemain des Accords Matignon: «Pour la première fois dans l'histoire du monde du travail toute une classe obtient dans le même temps une amélioration de ses conditions d'existence.»

Lorsque Maurice Thorez attaqua Léon Blum à la Mutualité sur sa politique étrangère, le rendant injustement responsable «des défaillances, des reculs et des complicités du gouvernement à l'égard du fascisme à l'extérieur et à l'intérieur», Léon Jouhaux adressa une lettre au président du Conseil pour le remercier de «l'action qu'il avait menée en faveur de la classe laborieuse».

La politique sociale de Léon Blum, révolutionnaire par ses innovations audacieuses, était une riposte démonstrative à toutes les injures et à toutes les calomnies.

Lorsque, le 6 juin 1937, dans toute la France, on célébra le premier anniversaire de l'avènement du gouvernement à direction socialiste, Léon Jouhaux réaffirma la fidélité de la CGT à la politique sociale du gouvernement Léon Blum, pratiquée en faveur des travailleurs salariés: «La CGT était avec le gouvernement des masses populaires. Notre rassemblement s'est constitué pour lutter contre les ploutocraties, pour le mieux-être des travailleurs et la paix humaine. C'est pourquoi la CGT restera toujours fidèle au gouvernement du peuple. Elle le soutiendra de toutes ses forces en maintenant complète son indépendance vis-à-vis des partis politiques; en 1793, le peuple de France faisait la démocratie politique. En 1936, il a proclamé la Démocratie sociale en instituant les droits du travail... La CGT est l'expression de la volonté des masses ouvrières. Elle ne veut que le progrès social dans la justice, et que tous les peuples, non seulement en France, mais dans le monde, en bénéficient.» Aujourd'hui, lorsque nous jetons un regard rétrospectif sur cette période exaltante des grandes réformes, les rapports de Léon Blum avec le mouvement ouvrier apparaissent dans leur réalité constructive et aussi dans leur coopération fraternelle.

On a publié un certain nombre d'ouvrages sur la destinée du gouvernement Léon Blum, sur l'exercice du pouvoir et sur l'expérience révolutionnaire du grand homme d'Etat afin d'évaluer et de juger, parfois avec une prétention hautaine ou une apparente impartialité, ce qui demeure et ce qui «n'existe plus», des conquêtes sociales de 1936. Mais ce qui importe, ce ne sont pas les bavardages futiles et sans aucun intérêt, c'est que les travailleurs syndicalistes n'oublient pas que c'est le gouvernement de juin 1936 qui leur accorda, pour la première fois, des droits sociaux qu'ils n'avaient jamais eus auparavant.

Dans un discours mémorable, prononcé à Luna-Park le 6 juin 1937, Léon Blum, en présentant le bilan de l'œuvre accomplie par son

gouvernement, déclara avec une fierté légitime: «Je crois que les Accords Matignon, signés après trente-six heures de délibération, parfois bien passionnée, entre les représentants de l'organisation nationale du patronat et l'organisation nationale de la classe ouvrière, en présence de deux membres du gouvernement dont j'étais l'un, dont notre malheureux ami Roger Salengro<sup>2</sup> était l'autre, contiennent, en effet, tout ce qu'a été notre œuvre dans le temps qui vient... Nous sommes arrivés finalement à un ensemble de lois qui, aujourd'hui, ont transformé du tout au tout, non seulement la condition matérielle de la classe ouvrière, mais sa condition morale et sa condition physique qui, par les congés payés et par la semaine de quarante heures, ont introduit maintenant dans la vie de chaque famille de travailleurs quelque chose qui était inconnu: L'aspiration vers la santé, vers la liberté de la vie, le resserrement de la famille, le sentiment d'une dignité humaine enfin retrouvée.»

Cette nouvelle éthique d'une société démocratique à venir, qui caractérisait déjà l'orientation de la politique sociale du gouvernement de juin 1936, a profondément influencé le comportement du mouvement ouvrier de l'époque.

Quoi qu'on en dise, enfin, les actions pragmatiques de Léon Blum ouvrirent une étape nouvelle dans l'histoire de la lutte sociale du XXe siècle. Personne ne peut nier aujourd'hui que ce fut un événement considérable.

<sup>2</sup> Roger Salengro, ancien député-maire de Lille, devint ministre de l'Intérieur du gouvernement Léon Blum. Dès lors, la presse fasciste déclencha contre lui une infâme campagne de mensonges et de calomnies. Ne supportant pas les injures et les insultes de ses adversaires, il se suicida en novembre 1936.